

Recherches sociographiques



Michael O'KEEFE, *Minorités francophones : assimilation et vitalité des communautés*

Simon Langlois

Volume 41, numéro 1, 2000

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/057337ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/057337ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Langlois, S. (2000). Compte rendu de [Michael O'KEEFE, *Minorités francophones : assimilation et vitalité des communautés*]. *Recherches sociographiques*, 41(1), 120–122. <https://doi.org/10.7202/057337ar>

certainement d'outil de référence permettant de mieux comprendre l'héritage français d'Amérique du Nord.

Nicolas LANDRY

*Campus de Shippagan,
Université de Moncton.*

Michael O'KEEFE, *Minorités francophones : assimilation et vitalité des communautés*, Ottawa, Patrimoine Canada, 1998, 63 p.

« Quand donc ai-je pris conscience pour la première fois que j'étais, dans mon pays, d'une espèce destinée à être traitée en inférieure ? » se demande Gabrielle Roy dans les premières lignes de son autobiographie, *La détresse et l'enchantement* (p. 11). Les temps ont changé bien sûr depuis les luttes scolaires épiques des francophones du Manitoba qui se poursuivaient encore du temps où l'auteure de *Rue Deschambault*, qui n'a jamais caché malgré cela son attachement au Canada, était jeune institutrice à Saint-Boniface. Les francophones ne sont plus ostracisés, certes, mais l'assimilation se poursuit au quotidien. Les chiffres du dernier recensement qui sont analysés dans la présente publication de Patrimoine Canada le révèlent encore une fois.

Il y avait un million de personnes de langue maternelle française en dehors du Québec en 1996, mais seulement 650 000 d'entre elles affirmaient parler français à la maison. Pour les démographes, la différence entre les deux types de comportements révèle qu'un transfert linguistique est en train de s'opérer. Lorsque l'indice de continuité linguistique qui mesure ces transferts est inférieur à 1, cela indique une assimilation à l'autre langue, alors qu'un indice supérieur à 1 montre que la langue attire de nouveaux locuteurs. Selon les données analysées dans l'ouvrage de O'Keefe, l'assimilation est importante dans les milieux où les francophones sont les plus minoritaires. Regardons l'indice de continuité linguistique calculé à partir des données du Recensement de 1996 : 0,61 en Ontario, 0,47 au Manitoba, 0,32 en Alberta, 0,64 dans l'ensemble du Canada anglais. L'indice était de 0,73 en 1971 en dehors du Québec, ce qui signifie que l'assimilation s'est largement accrue en vingt-cinq ans.

La situation est différente au Québec. Les francophones ont réussi à attirer davantage de locuteurs français (indice de 1,02), mais les anglophones sont parvenus à en gagner encore davantage (indice de 1,24), ce qui signifie que, malgré les pertes d'effectifs encourues durant des années soixante aux années quatre-vingt, la communauté anglophone québécoise s'est vue croître de 24 %. Francophones hors Québec, anglophones québécois : deux minorités nationales, mais deux situations bien différentes.

Si l'assimilation des francophones progresse de façon évidente au Canada anglais (en dehors du Québec et de l'Acadie), l'apprentissage du français langue seconde y est en hausse, notamment chez les jeunes. Pas moins de 300 000 jeunes étudiants sont inscrits dans des écoles d'immersion en français en dehors du Québec. Au total, 11 % de la population canadienne hors Québec est bilingue, alors que 38 % des francophones connaissent l'anglais au Québec.

Deux lectures peuvent être faites de la situation que l'on vient de décrire. La première – véhiculée par Patrimoine Canada et aussi par l'auteur de la publication mentionnée en titre – insiste sur la progression du *nombre absolu* des francophones en dehors du Québec et sur les progrès du français langue seconde au Canada anglais et de l'anglais langue seconde au Québec. Commentant les transferts linguistiques et l'assimilation des francophones, O'Keefe conclut : « Finalement, il est bon de rappeler que la grande majorité de ces soi-disant francophones assimilés peuvent encore parler français » (p. 37). Soit, mais lorsque le français cède ainsi la place à l'anglais dans le foyer, n'est-ce pas le prélude à l'anglicisation de la génération suivante ? Faut-il rappeler que la langue parlée au sein du foyer devient normalement la langue maternelle des enfants ? Et l'auteur ajoute : « Toutefois, le débat sur la vitalité des communautés ne peut et ne devrait se réduire à une simple question de chiffres. L'esprit, la détermination et le sentiment d'identité d'une communauté, voilà ce qui fait son dynamisme et pas uniquement le nombre de ses membres » (p. 58). Fort bien, mais il faut rappeler que l'assimilation est moins marquée dans les régions où la concentration des francophones est plus forte. Le nombre y est donc pour beaucoup... L'auteur rappelle l'importance de *l'espace francophone* dans le processus d'assimilation. En contexte minoritaire, l'utilisation de la langue française se limite le plus souvent à la famille, à l'église et aux organismes communautaires. Dans les médias, la vie civile, l'espace public, le monde du travail ou encore dans le monde du commerce et des affaires, on parle le plus souvent anglais, ce qui crée une énorme pression sur les francophones.

O'Keefe reconnaît l'importance de l'assimilation, mais ne propose-t-il pas d'en relativiser les conséquences en mettant de l'avant la notion de *vitalité* des communautés, une vitalité difficile à mesurer il en convient, sans parler qu'elle est en partie dépendante de la largesse des subventions versées par le ministère ? L'assimilation inquiète, la vitalité rassure.

La seconde lecture insiste sur le déclin du *poids relatif* des francophones, explicable pour trois raisons : l'assimilation, la baisse de la natalité chez les francophones et, surtout, l'importance massive de l'immigration internationale, qui vient grossir les rangs des anglophones en dehors du Québec. L'une des conséquences non voulues explicitement de l'immigration est de contribuer à marginaliser encore davantage les minorités francophones en dehors du Québec et de l'Acadie. L'attrait de l'anglais dans les milieux fortement minoritaires s'exerce alors avec plus de force.

La francophonie canadienne est en train de changer de visage : le français y progresse, mais de plus en plus comme langue seconde. Le changement est majeur et il tranche avec l'hostilité manifestée à l'égard du français à l'époque du Règlement XVII en Ontario et de la répression de l'enseignement de la langue de

Molière dans les écoles du Manitoba au début du siècle. Ensuite, il faut noter la polarisation linguistique du Canada, un aspect non abordé comme tel dans l'ouvrage. L'auteur donne des indications sur cette polarisation, mais il ne pousse pas plus avant son examen. Ainsi, il note que l'attitude des Québécois et des Canadiens vis-à-vis de ces questions n'est pas la même, les premiers se préoccupant davantage du statut de leur langue au sein même du Québec, par exemple. Au fil des ans, la population francophone du Canada a eu tendance à se concentrer au Québec, qui regroupe maintenant 85,2 % des personnes ayant déclaré le français comme langue maternelle et cette proportion est encore plus élevée si l'on se fie à la langue d'usage à la maison. Le français est devenu la langue de la vie civile au Québec, étant connu ou parlé par 94 % de la population, alors que l'anglais domine largement dans le reste du Canada. En fait, deux univers de référence distincts se développent et l'unité normative du Canada français n'existe plus.

À côté de l'assimilation et de la vitalité, présentées dans cette étude comme étant deux traits caractéristiques de la situation du français au Canada, ne faudrait-il pas en ajouter une troisième : la polarisation linguistique qui se dessine maintenant plus nettement à l'aube des années 2000, polarisation qui alimente la construction de deux références nationales ? Les résultats du dernier Recensement le donnent à penser clairement.

Simon LANGLOIS

*Département de sociologie et CEFAN,
Université Laval.*

Carolle SIMARD, *La place de l'Autre. Fonctionnaires et immigrants au Québec*, Montréal, Fides, 1998, 171 p.

L'immigration occupe une place importante sur la scène politique québécoise. Non seulement elle suscite des débats intenses sur la définition de l'identité québécoise, mais elle soulève aussi des questionnements importants quant à l'ouverture de la société envers ses nouveaux citoyens. Depuis trente ans, on retrouve une myriade d'études et d'enquêtes sur différentes facettes de l'immigration, notamment sur les politiques d'immigration (les axes d'orientation, les positions idéologiques), sur les domaines d'activité visés par les politiques (l'école, le marché du travail, les services sociaux et de santé) et sur les processus d'intégration des nouveaux immigrants (l'intégration linguistique, l'insertion sur le marché du travail, la discrimination). L'ouvrage de Carolle Simard présente un autre point de vue, celui des fonctionnaires responsables de la mise en œuvre de la politique en matière d'immigration et d'intégration. Plus spécifiquement, elle examine les attitudes et perceptions de ceux-ci par rapport aux enjeux de l'immigration et l'application de la politique.